

REPUBLIQUE DU BURUNDI



COUR DES COMPTES

**RAPPORT DEFINITIF DE CONTROLE DE GESTION ET
VERIFICATION DES COMPTES DE LA COMMUNE NTEGA
EXERCICE 2011**

Approuvé en audience plénière solennelle du 18 juillet 2013

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	I
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
DELIBERE	V
0. INTRODUCTION	1
0.1. CADRE LEGAL	1
0.2. OBJET DE LA MISSION DE CONTROLE.....	1
0.3. METHODOLOGIE	1
I.PRESENTATION DE LA COMMUNE NTEGA	3
I.1. LOCALISATION.....	3
I.2. STRUCTURE ADMINISTRATIVE.....	3
I.3. BUDGET DE LA COMMUNE.....	3
II. CONTROLE DE GESTION DE LA COMMUNE NTEGA	4
TITRE 1 : GESTION DES IMMOBILISATIONS	4
Observation n°1 :Gestion des terrains et boisement	4
Observation n°2 : Gestion des bâtiments.....	5
Observation n°3 : Gestion du matériel informatique.....	6
Observation n°4: Gestion du matériel de bureau.....	6
Observation n°5 : Gestion du matériel roulant	7
TITRE 2 : DES STOCKS	8
Observation n°6 : Gestion des stocks.....	8
Observation n°7 : Gestion des valeurs communales	8
TITRE 3: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	9
Observation n°8 : Dossiers administratifs	9
Observation n°9 : Non respect des procédures dans le recrutement.....	10
TITRE 4 :DU SYSTEME COMPTABLE.....	10
Observation n°10: Séparation de la caisse-recettes et la caisse-dépenses	10
Observation n°11 : Montant maximum à détenir en caisse et plafond de décaissement	11
Observation n°12 : Contrôle de caisse.....	11
Observation n°13 : Tenue du livre comptable pour la caisse	12
Observation n°14 : Usage du livre de banque	12
Observation n°15 : Documents matérialisant la situation journalière de l'encaisse générale de la commune	13
Observation n°16 : Décaissement des frais de mission et de déplacement.....	13
Observation n°17 : Classement des pièces justificatives	14
TITRE 5: PREVISION BUDGETAIRE.....	14
Observation n°18 : Préparation, exécution et adoption du budget.....	14
TITRE6 : PASSATION DES MARCHES PUBLICS	15
Observation n°19 : Absence des procédures de passation des marchés.....	15
TITRE 7: VALORISATION DES BIENS ET SERVICES REÇUS	15
OBSERVATION N°20: LES BIENS ET SERVICES.....	15
RAPPORT D'OPINION SUR LE COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE NTEGA, EXERCICE 2011..	17
1 COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE NTEGA	18
2 RESPONSABILITES RESPECTIVES.....	18
3 FONDEMENT DE L'OPINION	18

4 OBSERVATIONS SUR LE COMPTE DE GESTION	18
5 OPINION SUR LE COMPTE DE GESTION	18
III. VERIFICATION DES COMPTES DE LA COMMUNE NTEGA.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
III.1 DE L'ETAT DU DOSSIER DEPOSE.....	19
III.2 DU SOLDE D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2011.....	27
III.3 DES RECETTES DE LA COMMUNE, EXERCICE 2011.....	27
III.4 DES DEPENSES DE LA COMMUNE NTEGA, EXERCICE 2011.....	40
III.4.1. Les dépenses avec dépassement et avec réalisations nulles	40
III.4.1.1. Rubriques des dépenses avec dépassement.....	40
III.4.1.2. Rubriques avec des réalisations nulles	41
III.4.2. Comparaison des dépenses des rapports mensuels et le compte de gestion	41
IV. LA SITUATION DES DETTES ET DES CREANCES DE LA COMMUNE NTEGA	48
V. RECOMMANDATIONS.....	49

SIGLES ET ABREVIATIONS

1. ABELO : Association Burundaise des Elus Locaux
2. ABUTIP : Agence Burundaise pour la réalisation des Travaux d'Intérêt Public
3. A-R : Arrêté Royal
4. Art. : Article
5. BRARUDI : Brasserie et limonaderie du Burundi
6. CC : Conseil Communal
7. CNI : Carte Nationale d'Identité
8. COCO : Collège Communal
9. COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit
10. EP : Ecole Primaire
11. FBU : Francs Burundais
12. Ha : Hectare
13. INSS : Institut National de Sécurité Sociale
14. Kg : Kilogrammes
15. Km : Kilomètre
16. Km² : Kilomètre carré
17. MFP : Mutuel de la Fonction Publique
18. n° : Numéro
19. PJ : Pièce Justificative
20. PRADECS : Programme d'Appui au Développement Communautaire et Social
21. PTPCE : Project des Travaux Publics et de Création d'Emploi
22. PV : Procès-verbal
23. UCODE : Union pour la Coopération et le Développement Economique

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1: Compte de gestion de la Commune Ntega, exercice 2011	Erreur ! Signet non défini.
Tableau n° 2: Recettes de la Commune Ntega, exercice 2011.....	28
Tableau n° 3: La part de chaque rubrique de recettes dans le total des recettes collectées.	31
Tableau n° 4: Evolution des recettes mensuelles de la commune Ntega, exercice 2011	34
Tableau n° 5: Exploitation marché	38
Tableau n° 6: Vente bière locale.....	38
Tableau n° 7: Chargement des vivres sec par kg et sac.....	39
Tableau n° 8: Exploitation marais.....	39
Tableau n° 9: Taxe d'exploitation des carrières (sables)	39
Tableau n° 10: Relevé des rubriques avec dépassement	40
Tableau n° 11: Relevé des rubriques des dépenses avec réalisation nulle	41
Tableau n° 12: Les dépenses mensuelles de la commune Ntega- Exercice 2011	42
Tableau n° 13: Les discordances entre les montants des dépenses du compte de gestion et les rapports mensuels.....	46
Tableau n° 14: Vérification des pièces justificatives d'un échantillon de dépenses	47
Tableau n° 15: Comparaison des charges salariales selon les listes de paie et les rapports mensuels	48

DELIBERE

La Cour des Comptes, siégeant en audience plénière solennelle, approuve le présent rapport définitif.

Etaient présents :

Monsieur Elysée NDAYE, Président de la Cour des Comptes; Madame Adélaïde et Monsieur Léonidas KARORERO, Bonaventure NINTERETSE Présidents des Chambres ; Mesdames et Messieurs Célestin NJEBARIKANUYE, Védaste NGENDANGANYA, Jean Bosco BIRAKABONA, Gertrude NSHIMIRIMANA, Mireille NZOKIRA, Christine NIRAGIRA, Dominique WAKANA, Isidore NIYONKURU, Jean Claude NDUWIMANA, Innocent GIRUKWISHAKA , Fulgence NKUNZIMANA , Anatole MANIRAKIZA, Maitre Chantal NIYONKURU, Salvator MACUMI, Nestor NDUWABAGENZI , Emile BAZIRUTWABO, Norbert BUKURU, Alida KARAMA, Ferdinand MANIRAKIZA , , Donatien NIYIBIZI, Déogratias KAGURIZA, Adnette NSABIYUMVA Conseillers, Assistés de Monsieur Djuma Christian BAKINA, greffier.

0. INTRODUCTION

0.1. Cadre légal

Le présent rapport est établi par la Cour des Comptes dans le cadre de ses missions que lui confère la Constitution de la République du Burundi du 18 mars 2005 en son art. 178 ; la loi n° 1/002 du 31 mars 2004 portant Création, Missions, Organisation et Fonctionnement de la Cour des Comptes en son art. 27 ainsi que la loi n°1/02 du 25 janvier 2010 portant révision de la loi n°1/016 du 20 avril 2005 portant Organisation de l'Administration Communale.

0.2. Objet de la mission de contrôle

La mission porte sur le contrôle de la gestion et la vérification des comptes de la commune Ntega pour l'exercice 2011.

Pour le contrôle de gestion, la Cour a analysé le système de contrôle interne en vigueur lors du déroulement de la mission (décembre 2012).

Les objectifs de ce contrôle sont les suivants :

- s'assurer de la conformité de la comptabilité communale à la réglementation;
- évaluer l'efficacité et l'efficience dans la gestion des fonds de la commune ;
- vérifier l'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité du compte de gestion ;
- vérifier que l'apport local et les contributions des tiers prévues dans le cadre des projets communaux ont été apportés, inscrits en comptabilité et utilisés pour faire face aux dépenses de ces microprojets ;
- s'assurer que les contributions locales non monétaires (contributions en nature) font l'objet d'une inscription distincte ;
- émettre des recommandations sur la gestion de la commune.

0.3. Méthodologie

La Cour a examiné les documents suivants lui transmis par le comptable de la commune Ntega :

- le compte de gestion, exercice 2011 ;
- le compte administratif, exercice 2011 ;
- le budget initial, exercice 2011 ;
- le budget révisé, exercice 2011 ;
- le procès verbal du conseil communal du 29 octobre 2010 portant sur la fixation des prévisions budgétaires, exercice 2011
- le procès verbal du conseil communal du 24 juillet 2011 portant sur la révision budgétaire ;
- les rapports annuels de la commune Ntega, 2010 et 2011
- les rapports mensuels de la commune Ntega, 2011

La Cour a consulté les textes légaux et réglementaires en vigueur en matière de contrôle des comptes des communes, à savoir :

- la loi n^o1/002 du 31 mars 2004 portant Création, Missions, Organisation et Fonctionnement de la Cour des Comptes ;
- la loi n^o1/02 du 25 janvier 2010 portant Révision de la loi n 1/016 du 20 avril 2005 portant Organisation de l'Administration Communale ;
- l'A-R n^o001/570 du 18 décembre 1964 portant Règlement de la comptabilité communale ;
- la loi n^o1/02 du 25 mars 1985 portant Code Forestier ;
- la loi n^o1/28 du 23 août 2006 Portant Statut Général des Fonctionnaires ;
- le manuel de Procédures Administratives et Financières ; Ministère de l'Intérieur ; Bujumbura, avril 2012.

La Cour a aussi vérifié les pièces justificatives et a collecté toute documentation utile sur terrain auprès des services de la commune Ntega pendant la période du 03 au 14 décembre 2012.

Le présent rapport comprend trois parties :

- I. présentation de la commune Ntega ;
- II. contrôle de gestion de la commune Ntega ;
- III. vérification des comptes de la commune Ntega.

La Cour des Comptes ayant transmis le rapport provisoire de contrôle de gestion et de vérifications des comptes de la commune NTEGA pour commentaire en date du 08 mars 2013, et celle-ci n'ayant fait aucun commentaire dans le délai de deux mois à compter du jour de sa notification(article 77 de la loi n^o1/002 portant création, missions, organisation et fonctionnement de la Cour des Comptes) ; le présent rapport définitif et reprend toutes les recommandations du rapport provisoire qui sont considérées comme acceptées par la commune NTEGA.

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE NTEGA

I.1. Localisation

La commune Ntega est située dans les régions naturelles de Bugesera et Bweru. La commune Ntega est délimitée au nord par la commune de Bugabira, au sud par la commune Vumbi, à l'Est la commune de Kirundo et à l'Ouest la commune de Marangara et le République du Rwanda.

La Commune Ntega a une superficie de 260,82 km² et compte environ 103 milles habitants soit une densité moyenne de 395 hab/km².

I.2. Structure administrative

Comme les autres communes du pays, et conformément à l'article 8 de la loi n°1/02 du 25 janvier 2010 portant révision de la loi n°1/016 du 20 avril 2005 portant organisation de l'administration communale, la commune Ntega est administrée par le Conseil communal et l'administrateur communal. La commune est subdivisée en 4 zones (Ntega, Mugendo, Rushubije et Murungurira) et 37 collines de recensement.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'administrateur communal s'est entouré de deux conseillers à savoir le conseiller technique chargé des affaires administratives et sociales et le conseiller technique chargé du développement. Les autres services fonctionnels sont le secrétariat, la comptabilité et le service de l'état civil sans oublier les services rendus au niveau des zones. Bien plus, des cadres et agents œuvrant dans les services techniques déconcentrés de l'Etat comme l'enseignement, la santé, l'agriculture et l'élevage, la justice sont à la disposition de la population.

I.3. Budget de la commune

En 2011, le budget de la commune Ntega a été fixé en recette à 70 365 662 FBU et en dépense à 70 565 662 FBU. Les dépenses sont réparties en dépenses de fonctionnement à hauteur de 53 702 720 FBU et en dépenses d'investissement à hauteur de 16 862 942 FBU.

II. CONTROLE DE GESTION DE LA COMMUNE NTEGA

Le contrôle de gestion de la commune Ntega a porté sur la gestion des immobilisations, des ressources humaines, du stock, du système comptable ainsi que la passation des marchés publics. Des irrégularités ont été constatées et ont conduit la Cour à en relever les conséquences et à formuler des recommandations.

Titre 1 : Gestion des immobilisations corporelles

Observation n°1: Gestion des terrains et boisements

Constats

- La commune ne possède aucun titre de propriété pour tous ses terrains ;
- Pour les récents terrains dont elle dispose des contrats d'achat, la plupart de ces contrats d'achat servent de garantie et sont détenus par l'ABUTIP qui appuie la commune dans les travaux de développement ;
- La commune n'a pas de politique de reboisement ;
- La commune ne connaît pas la totalité de ses terrains et certains parmi eux sont dans la main des particuliers.

Conséquences

- Absence de protection juridique pouvant occasionner des litiges ;
- Des espaces dénudés.

Recommandations

- Déclencher la procédure en vue de l'obtention des titres de propriété pour ses terrains ;
- Récupérer les contrats d'achat des terrains détenus par l'ABUTIP ;
- Mettre en place une politique de reboisement ;
- Faire un recensement de tous les terrains appartenant à la commune et récupérer les terrains qui sont encore dans les mains des particuliers.

Commentaire de la commune

Observation n°2 : Gestion des bâtiments

Constats

- Absence de :
 - ✓ registre des immobilisations ;
 - ✓ inventaire physique valorisé des bâtiments ;
 - ✓ titres de propriétés pour l'ensemble de ses bâtiments ;
 - ✓ rapport annuel de visite des bâtiments ;
 - ✓ fiche de suivi de chaque bâtiment ;
 - ✓ police d'assurance des bâtiments.
- Certaines infrastructures n'apparaissent pas dans l'inventaire du patrimoine communal, ici on peut citer l'immeuble servant comme salle des réunions, l'immeuble ex-coopérative maintenant en location utilisé comme restaurant.

Conséquences

- Risque de détournement ;
- Absence de :
 - ✓ informations exhaustives sur le patrimoine ;
 - ✓ comptes reflétant l'image fidèle du patrimoine de la commune ;
 - ✓ protection juridique pouvant occasionner des litiges ;
 - ✓ couverture des immeubles communaux contre les risques éventuels.

Recommandations

- Tenir un registre des immobilisations ;
- Effectuer un inventaire physique et valorisé du patrimoine communal à la clôture de chaque exercice ;
- Chercher pour chacun de ses immeubles un titre de propriété;
- Tenir une fiche de suivi pour chaque immeuble sur laquelle il est indiqué toutes les interventions ;
- Faire assurer tous ses immeubles pour les prévenir contre les différents risques.

Commentaire de la commune

Observation n°3: Gestion du matériel informatique

- Absence de :
 - ✓ fiche de suivi de chaque ordinateur sur laquelle sont inscrites toutes les dépenses de réparation et d'entretien ;
 - ✓ contrat d'entretien et de maintenance des machines ;
 - ✓ codification ;
 - ✓ protection des trois machines contre la surintensité du courant électrique ;
- Les informations ne sont pas régulièrement sauvegardées sur les supports extérieurs ;
- Les machines ordinateurs n'ont pas protégé par des Anti-virus ;
- Non conservation du mot de passe du fichier comptable dans des conditions de sécurité satisfaisante.

Conséquences

- Difficulté de suivre les coûts d'entretien et de réparation sur une période ;
- Difficulté de maintenir l'équipement en bon état ;
- Risque de vol des machines ;
- Risque d'exposer le matériel informatique aux dégâts en cas de la surintensité ;
- Risque de disparition des informations.

Recommandations

- Mettre en place une fiche de suivi pour chaque machine ;
- Signer un contrat d'entretien avec une maison spécialisée ;
- Codifier et étiqueter les machines pour mieux les identifier ;
- Garder le mot de passe dans de meilleures conditions de sécurité ;
- Connecter les machines à un dispositif pouvant assurer leur protection ;
- Installer les Anti-virus dans toutes les machines ordinateurs de la Commune.

Commentaire de la commune

Observation n°4: Gestion du mobilier de bureau

Constat

La plupart du matériel de bureau n'est pas codifié sauf quelques équipements (les bancs) donnés par PRADECS

Conséquence

Risque de vol.

Recommandation

- Codifier tout le mobilier de bureau.

Commentaire de la commune

Observation n°5: Gestion du matériel roulant

Constats

- Absence des fiches de suivi du véhicule et des 2 motos communales ;
- Le véhicule de la commune n'est plus fonctionnel depuis fin 2010;
- La commune dispose deux moto mais l'une d'elles n'a aucun document, ni plaque et est en mauvais état et son assurance a perdu sa validité;
- La non existence de contrat de réparation et d'entretien du matériel roulant avec un garage agréé ;
- La Commune n'a pas de carnets de bord pour les deux motos.

Conséquences

- Difficulté de suivre l'évolution des charges d'entretien et de réparation du matériel roulant;
- Exposer les vies humaines ;
- Risque de consommation abusive du carburant ;
- Risques de responsabilité civile ne sont pas couverts et en cas d'accident les dommages et intérêts sont à la charge de la commune.

Recommandations

- Procéder au contrôle technique du matériel roulant;
- Souscrire à une assurance pour le matériel roulant;
- Passer un contrat d'entretien et de réparation du matériel roulant ;
- Disposer d'un carnet de bord pour le matériel roulant ;
- Tenir une fiche de suivi pour le matériel roulant sur laquelle il est indiqué toutes les dépenses d'entretien et de réparation ;

Commentaire de la commune

Titre 2 : Des stocks

Observation n°6: Gestion des stocks

Constats

Absence de(s) :

- ✓ fiches de stock ;
- ✓ inventaire physique valorisé des stocks au 31 décembre ;
- ✓ pièces justificatives des mouvements du stock ;
- ✓ étiquetage des produits du stock.

Conséquence

Risque de détournement, de perte ou de vol.

Recommandations

- tenir régulièrement des fiches de stocks;
- procéder à l'inventaire physique valorisé des stocks à la fin de chaque exercice ;
- étiqueter tous les articles du stock.

Commentaire de la commune

Observation n°7: Gestion des valeurs communales

Les valeurs communales sont constituées de : Cartes d'assurance maladie, cartes nationale d'identité, quittanciers, tickets-marché

Constats

- Les valeurs communales sont conservées dans le bureau du comptable communale dans des conditions non sécurisées.
- Il y a des fois où les recettes collectées par les percepteurs sont utilisées avant d'arriver à leur destination ; c'est notamment en cas de leur utilisation pour des fins privées afin de contre partie salarial ou tout simplement déclarer une dette envers la commune pour les percepteurs et, de verser la facture au comptable pour une autorité communal qui passe devant le percepteur sans sous sur lui.

Exemple : Sans autorisation du comptable en date du 23/03/2011 le chef de colline Sylvestre MIBURO avait pris une somme de deux mille francs (2 000 FBU) sur les frais collectés aux enregistrements de deux parcelles vendu.

Conséquence

- Risque de malversation ;
- Risque d'utilisation des recettes collectées abusivement pour des fins privées;
- Il y a risque de vol.

Recommandations

- Conserver les valeurs communales dans des conditions de sécurité suffisantes ;
- Ne pas utiliser les recettes collectées avant leur reconnaissance par la comptabilité communale.

Commentaire de la commune

Titre 3: Gestion des ressources humaines

Observation n°8: Dossiers administratifs

Constat

- Le dossier du personnel est incomplet, tous les dossiers manquent
 - ✓ d'extrait du casier judiciaire ;
 - ✓ certificat médical délivré par le médecin du gouvernement ;
 - ✓ résultat du test de recrutement de l'employé ;
 - ✓ cahier de charges ;
 - ✓ avis d'appel d'offre pour la vacance du poste.
- Sauf l'administrateur et les deux conseillers, le reste du personnel de la commune Ntega ne dispose pas de bulletins de notations dans leurs dossiers et personne n'évolue pas dans sa carrière, quoi que l'on soit ancien ou nouveau ;
- Le personnel de la commune Ntega ne bénéficie pas de congé annuel sauf les plantons.

Conséquences

- Problème dans la gestion de carrière du personnel
- Pas d'avancement de grade pour le personnel permanent ;
- Pas de motivation ;
- Risque de fatigue intellectuelle;

Recommandation

Mettre à jour tous les dossiers administratifs du personnel.

Commentaire de la commune

Observation n°9: Non respect des procédures dans le recrutement

Constat

- Les dossiers du personnel sous contrat de la commune de Ntega ne contiennent pas les documents suivants :
 - ✓ Avis d'appel d'offre pour le poste vacant ;
 - ✓ Résultat du test de recrutement.

Conséquences

- La procédure de recrutement en vigueur dans la commune ne garantit pas la transparence ;
- Risque de non objectivité dans le recrutement du personnel.

Recommandation

- Passer un avis d'appel d'offre dans le recrutement du personnel sous contrat
- Assurer la bonne gestion des ressources humaines.

Commentaire de la commune

Titre 4 : Du système comptable

Observation n°10: Séparation de la caisse-recettes et la caisse-dépenses

Constat

Au cours de l'exercice 2011, les espèces de la commune ont été gérées avec une caisse unique pour les dépenses et recettes et la même situation s'observe en 2012.

Conséquence

Difficulté de bien contrôler l'entrée et la sortie des fonds.

Recommandation

Disposer d'une caisse pour l'encaissement des recettes et d'une autre caisse d'avance pour payer au comptant des petites dépenses avant mandatement par l'ordonnateur et mettre en

place le régisseur d'avance tel que prévu par le manuel de procédures administratives et financières.

Commentaire de la commune

Observation n°11: Montant maximum à détenir en caisse et plafond de décaissement

Constat

- Le plafond de caisse est fixé à 500 000FBU selon la déclaration du comptable ;
- La Cour n'a pas trouvé un acte légal fixant ce plafond ;
- La Cour a aussi constaté que ce plafond est souvent dépassé ;
- Aucun versement en banque ne s'effectue vers la fin de l'année où la commune peut détenir des montants supérieurs à 500 000 FBU dans la caisse.

Conséquences

- Le maniement d'un montant élevé d'espèces à la caisse peut être à l'origine de la malversation ;
- Risque de vol ou de perte.

Recommandation

- Se doter d'un acte réglementaire fixant le plafond de caisse.
- Respecter scrupuleusement le plafond de caisse fixé.

Commentaire de la commune

Observation n°12: Contrôle de caisse

Constat

L'Administrateur communal ou la commission permanente du conseil communal ayant les finances dans ses attributions ne procède à aucun contrôle de la caisse ou des finances communales comme l'exige les arts. 10 et 57 de l'A-R portant Règlement de la comptabilité communale ainsi que l'art.82 de la loi n°1/02 du 25 janvier 2010 portant révision de la loi n°1/016 du 20 avril 2005 portant organisation de l'administration communale.

Conséquence

Difficulté de constater à temps des manquants ou d'éventuelles erreurs.

Recommandation

Effectuer un contrôle de caisse au moins une fois par mois et de dresser un procès-verbal.

Commentaire de la commune

Observation n°13: Tenue du livre comptable pour la caisse

Constats

- Les pages du journal des recouvrements et des paiements ne sont pas paraphées par l'Administrateur communal comme l'exige l'art. 33 de l'Arrêté-Royal n°001/570 du 18 décembre 1964 portant Règlement de la Comptabilité Communale ;
- Le journal des recouvrements et des paiements présente aussi beaucoup de rature ;
- L'inexistence du livre de caisse ;
- Les opérations comptables ne sont pas enregistrées d'une façon chronologique.

Conséquences

- Authenticité du journal des recouvrements et des paiements est douteuse ;
- Difficulté de contrôler la caisse.

Recommandations

- parapher toutes les pages du journal des recouvrements et des paiements (par l'Administrateur communal);
- éviter les ratures dans les enregistrements comptables ;
- se munir d'un livre de caisse.

Commentaire de la commune

Observation n°14: Usage du livre de banque

Constats

- L'inexistence du livre de banque.

Conséquence

- Difficulté de contrôle
- Difficulté de faire un rapprochement bancaire.

Recommandation

Introduire dans les documents comptables le livre de banque et d'y enregistrer toutes les opérations comptables y relatives.

Commentaire de la commune

Observation n°15: Documents matérialisant la situation journalière de l'encaisse générale de la commune

Constat

Aucun document matérialisant la situation journalière de l'encaisse générale de la commune comme l'indique l'art. 32 du règlement sur la comptabilité communale qui stipule que le receveur communal tient obligatoirement les livres comptables suivants :

1. Le livre de caisse
2. Le livre banque ou de compte de chèques postaux
3. Une situation journalière de l'encaisse générale de la commune
4. Un registre justificatif des acquits ou tickets et perceptions effectuées pour le compte du receveur communal.

Conséquence

Impossibilité de suivre l'évolution quotidienne de l'encaisse générale de la commune.

Recommandation

Produire et classer les documents matérialisant la situation journalière de l'encaisse générale.

Commentaire de la commune

Observation n°16: Décaissement des frais de mission et de déplacement

Constat

Tous les décaissements relatifs aux frais de missions et déplacement pour l'exercice 2011 ont été faits sans ordre de mission.

Conséquence

Risque d'engager des dépenses pour des missions fictives

Recommandation

Ne décaisser les frais de mission ou de déplacement que sur présentation d'un ordre de mission.

Commentaire de la commune

Observation n°17: Classement des pièces justificatives

Constats

- Les pièces justificatives ne sont pas bien classées tel que prévu par l'article 41 de l'Arrêté royal n°001/570 du 18 décembre 1964, portant Règlement de la comptabilité communale ;
- Certains bons des dépenses ne portent pas de signature de l'Administrateur ;
- Certaines dépenses n'ont pas de bons de dépenses, c'est le cas du 30/09/2011 où le secrétaire communal a reçu une somme de cinq mille francs pour l'achat de deux litres d'essence sans bon de dépense autorisant cette dépense.

Conséquences

- risque de malversation ;
- difficulté dans le contrôle.

Recommandation

- Effectuer des dépenses conformément à l'article 29 de l'Arrêté royal n°001/570 du 18 décembre 1964, portant Règlement de la comptabilité communale qui stipule que les dépenses doivent être justifiées par les listes de paie, les bons de dépenses, les factures et autres pièces éventuelles.
- Concevoir et mettre en place un système de classement des pièces comptables conformément à l'art 41 de l'arrêté royal n° 001/570 du 18 décembre 1964, Portant Règlement de la Comptabilité Communale.

Commentaire de la commune

Titre 5: Prévision budgétaire

Observation n°18: Préparation, exécution et adoption du budget

Constats

- Pas de document de synthèse des marchés témoins menés par la commune sur lequel la commune se réfère pour élaborer ses prévisions budgétaires.

Conséquences

- Risque de prévoir des montants irréalistes.

Recommandation

- Produire le document de synthèse des marchés témoins avant toute prévision budgétaire.

Commentaire de la Commune

Titre 6 : Passation des marchés publics

Observation n°19: Absence des procédures de passation des marchés

Constat

La Cour a constaté que tous les projets réalisés en 2011 ont été financés par les partenaires de la commune : PRADECS, ABUTIP, Welt Hangar Hilf. Comme, la Commune ne participe pas directement dans la gestion de ces projets, elle n'est pas informée sur les procédures de passation des marchés.

Conséquences

- Risque de mettre en exécution des projets qui ne sont pas prioritaires pour la commune et sa population ;
- La transparence n'est pas garantie.

Recommandation

La Cour recommande aux bailleurs d'associer la commune dans tout projet réalisé dans sa circonscription ;

Commentaire de la commune

Titre 7: Valorisation des biens et services reçus

Observation n°20: Les biens et services

Constat

Les biens et services que reçoit la commune Ntega et qui requièrent une valorisation sont :

- les matériaux de construction, qui sont en provenance de la présidence de la République. Ils sont constitués du ciment, des fers à béton, des tôles, etc.
- les travaux communautaires, qui ne sont jamais valorisés.

Conséquence

- Privation d'informations exhaustives sur les ressources de la commune
- Risque de détournement

Recommandation

Procéder à la valorisation des biens et services reçus

Commentaire de la commune

**Rapport d'opinion sur le compte de gestion de la commune
Ntega, exercice 2011**

Le présent rapport d'opinion porte sur le compte de gestion déposé à la Cour, les responsabilités respectives, le fondement de l'opinion, les observations et l'opinion sur le compte de gestion de la commune Ntega.

1. Compte de gestion de la commune Ntega

Le compte de gestion de la commune Ntega indique le bilan des recettes et des dépenses de cette dernière pour l'exercice 2011.

2. Responsabilités respectives

Le compte de gestion qui a fait l'objet de vérification reste sous la responsabilité de la commune Ntega. La responsabilité de la Cour est d'exprimer une opinion indépendante sur le compte de gestion sur base de ses vérifications et de la communiquer à qui de droit.

3. Fondement de l'opinion

La Cour a planifié ses vérifications de façon à obtenir les informations et les explications qu'elle estime nécessaires.

Le travail a consisté à examiner, sur base d'échantillonnage, les éléments probants justifiant les données contenues dans le compte de gestion. Il a consisté également à évaluer si l'élaboration du compte de gestion reflète la réalité.

La Cour estime que les résultats de ses différentes analyses constituent une base raisonnable à l'expression de son opinion.

4. Observations sur le compte de gestion

A l'issue de sa mission d'audit sur le compte de gestion de la commune Ntega exercice 2011, la Cour des comptes formule les observations suivantes :

- les soldes d'ouverture de la banque et de la caisse ne concordent pas avec ceux indiqués au niveau du compte de gestion ;
- des écarts ont été constatés entre les pièces justificatives et le compte de gestion sur différents comptes ;
- les pièces justificatives ne sont ni classées ni référencées.

5. Opinion sur le compte de gestion

Les importantes observations exposées au paragraphe ci-dessus et les faiblesses relevées dans le rapport de gestion nous ont empêché d'obtenir d'éléments probants, suffisants et adéquats sur un bon nombre de rubriques du compte de gestion de la commune Ntega exercice 2011. Par conséquent, il nous est impossible d'exprimer une opinion sur l'image fidèle et sincère du compte de gestion.

III.1 De l'état du dossier déposé

En date du 22 novembre 2012, la commune Ntega a déposé à la Cour des Comptes :

- Le compte de gestion de l'exercice 2011 ;
- le compte administratif.

Toute fois, la Cour des comptes a relevé les irrégularités suivantes :

- le dépôt du dossier à la Cour des Comptes n'a pas respecté l'échéance prévue par la loi n°1/002 du 31/03/2004 portant création, missions, organisation et fonctionnement de la Cour des Comptes en son article 18 qui stipule que « Les services publics communiquent à la Cour des Comptes au plus tard le 31 mars les comptes relatifs à l'exercice antérieur. Ils mettent les pièces justificatives à la disposition de la Cour. »;
- le compte de gestion n'a pas été adopté par Conseil Communal ni approuvé par le Gouverneur de province ;
- le dossier déposé ne contient pas les actes modificatifs du budget.

Recommandation

La Cour recommande à la commune de déposer un dossier en règle et à l'échéance prévue par la loi.

La vérification des comptes de la commune portera sur les :

- soldes d'ouverture et de clôture de l'exercice 2011 de la caisse et banque ;
- comptes des recettes ;
- comptes des dépenses ;

Tableau n°1: Compte de gestion de la commune Ntega, exercice 2011

A. Bilan des recettes

Code	Désignation de la matière taxable	Recettes prévues ex 2011	Recettes révisées ex 2011	Recettes réalisées ex 2011	Taux de réalisation
	Report		3 292 462	3 292 462	
	A. TAXES SUR LA PROPRIETE				
1000	Impôt sur cycles	2 361 000	2 392 500	2 440 000	103,35%
1001	Impôt sur cyclomoteur	0		0	
1002	Impôt sur le gros bétail:				
	a. Bovins	420 900	375 000	185 000	43,95%

	b. Porcins	90 000	119 700	21 600	24,00%
1003	Taxe annuelle sur machine à coudre	84 000	84 000	81 000	96,43%
1004	Taxe sur exploitation des véhicules de transport	0		0	
	B. TAXES REMUNERATOIRES ET PATRIMONIALES			0	
2000	Délivrance des extraits de naissance, décès et mariage	180 000	200 000	286 500	159,17%
2001	Délivrance des attestations diverses	470 000	470 000	541 000	115,11%
2003	Délivrance des CNI	600 000	600 000	677 500	112,92%
2004	Délivrance des cartes de naissance	500 000	300 000	212 800	42,56%
2005	Inscription au registre de mariage	500 000	800 000	4 337 500	867,50%
2008	Délivrance des laissez-passer			0	
	a. A l'intérieur du pays			0	
	b. A l'extérieur du pays	270 000	250 000	289 900	107,37%
2010	Délivrance des convocations	100 000	70 000	78 000	78,00%
2012	a. Amende Administrative	2 000 000	4 000 000	4 084 000	204,20%
	b. Recettes judiciaires	300 000	300 000	257 240	85,75%
	c. Recettes exceptionnelles	500 000	100 000	6 806 050	1361,21%
	d. Remboursement déficit et autres	4 000 000	2 000 000	1 583 786	39,59%
2015	Location des bâtiments communaux	300 000	300 000	75 000	25,00%
2016	Exploitation marais	3 000 000	4 000 000	4 099 570	136,65%
2019	Vente d'une propriété et bornage			0	
2020	a. Enregistrement d'une propriété foncière	2 000 000	2 000 000	2 050 000	102,50%
	b. Attribution d'une parcelle par commune (kiosque)	1 400 000	1 000 000	960 000	68,57%
	C. ACTIVITES COMMERCIALES				
3000	Exploitation marché	8 500 000	8 500 000	7 292 550	85,79%
3033	Boutiques d'articles divers:				

	a. Centre urbain	368 000	384 000	384 000	104,35%
	b. Centre de négoce	465 000	625 000	635 000	136,56%
	C. Milieu rural	363 000	471 000	469 500	129,34%
3034	Boutiques et débit de boissons			0	
3035	Grands magasins d'articles divers			0	
3036	Petits magasins d'articles divers			0	
3037	Petits restaurants	72 000	84 000	78 000	108,33%
3040	Taxes sur cabaret de bières industrielles	1 535 000	1 920 000	1 945 000	126,71%
3041	Vente de bière locale	9 000 000	12 000 000	10 052 750	111,70%
3043	Cabaret de bières industrielles			0	
	a. Grands cabarets			0	
	b. Petits cabarets	100 000	95 000	105 000	105,00%
3044	Dépôts des produits BRARUDI			0	
	a. Clients directs			0	
	b. Clients indirects	80 000	80 000	60 000	75,00%
3045	Snack cafétariat				
3046	Dépôt des produits vivriers	60 000	60 000	20 000	33,33%
3047	Vente des gros bétails sur pieds	2 000 000	1 800 000	1 440 500	72,03%
3048	Vente des petits bétails sur pieds	800 000	800 000	655 000	81,88%
3049	Vente des porcs sur pieds	20 000	20 000	33 000	165,00%
3050	Vente des volailles et animaux de basse-cour	40 000	20 000	11 600	29,00%
3051	Abattage des gras bétails (bovins)	20 000	10 000	5 000	25,00%
3052	Abattage des petits bétails	1 500 000	2 000 000	2 027 500	135,17%
3053	Abattage de porcs	150 000	150 000	115 500	77,00%
3055	Location parcelle pour échoppes au marché	400 000	400 000	404 000	101,00%
3057	Vente de viandes grillées (brasiers)	306 000	270 000	295 000	96,41%
3060	Autorisation de commerce	1 000 000	1 100 000	1 153 000	115,30%
4000	E. SERVICE COMMERCIAUX				
4001	Hôtels			0	

4002	Garages			0	
4003	Professions libérales			0	
4004	Centre de santé		180 000	0	
	a. Taxe annuelle sur moulin	225 000		150 000	66,67%
	b. Exploitation moulins				
4007	Taxe annuelle sur bascules	150 000	465 000	470 000	313,33%
4012	Autres établissements financiers à BL				
	a. Poste	20 000		0	0,00%
	b. COOPEC	20 000	20 000	20 000	100,00%
	c. UCODE				
	d. Pharmacie	20 000	20 000	10 000	50,00%
4013	Exploitation CINEMA, orchestre et théâtre	30 000	20 000	20 000	66,67%
4014	a. Taxe annuelle sur studio-photo				
	b. Salon de coiffure	35 000	25 000	25 000	71,43%
4015	Chargement des vivres sec par kg et par sac	507 100	1 000 000	1 007 100	198,60%
4016	Chargement des vivres sec par tonnes	7 000 000	6 000 000	6 033 295	86,19%
4017	Chargement des produits de boisement				
	a. Stère				
	b. Planches	210 000	150 000	122 320	58,25%
	c. Madriers	280 000	250 000	290 800	103,86%
	d. Perches de rondins			0	
	e. Charbon de bois			0	
4018	Chargement des briques			0	
4019	Chargement des carrières(sables, maillon, graviers ect...)				
	a. Camionnette				
	b. Camion	5 100 000	7 500 000	6 682 150	131,02%
	c. Taxe d'exploitation	500 000	300 000	300 000	60,00%
	d. Exploitation du gravier			0	
	e. Recouvrement de dettes communales			0	
4020	Chargement de la choux(coltan, cassitérité...)		266 000	270 000	

4022	Stationnement des bus dans un centre de négoce			0	
4023	Stationnement des taxis-voitures au centre de négoce			0	
4025	Stationnement des camions au centre de négoce			0	
4026	Stationnement des taxi-vélos	50 000	50 000	39 000	78,00%
4027	Taxe sur exploitations des taxi-motos	80 000	64 000	32 000	40,00%
4029	Passage des pirogues de transport dans une rivière	276 000	270 000	298 000	107,97%
	E. TAXES SUR ACTIVITES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES				
5003	Atelier de menuiserie				
5004	a. Grands ateliers	45 000	45 000	30 000	66,67%
	b. Petits atelier			0	
	Atelier mécaniques et métalliques(soudure)				
	a. Grands ateliers			0	
	b. Petits atelier	10 000	10 000	10 000	100,00%
5009	Pêche artisanale par bateau sans moteur			0	
5011	Briqueterie et huilerie	60 000	60 000	67 000	111,67%
5012	Tuilerie artisanale	75 000	75 000	75 000	100,00%
5015	Taxe sur les boulangeries				
	a. Grands boulangeries			0	
	b. Petits boulangerie	117 000	153 000	166 000	141,88%
	TOTAL GENERAL	60 665 000	70 365 662	75 658 473	124,72%

B. Bilan des dépenses

Code	Libellé de l'objet de la dépense	Dépenses prévus Ex 2011	Dépenses révisées Ex 2011	Dépenses engagées Ex 2011	Taux d' exécution
1	Salaire et indemnité du personnel communal	17 000 000	18 204 000	15 460 950	84,9%
2	Matériels et imprimés de bureau	900 000	850 000	899 160	105,8%
3	a. Achat valeurs communales	1 200 000	1 500 000	1 701 200	113,4%
	b. Achat cartes nationales d'identités(CNI)	250 000	250 000	320 000	128,0%
	c. Matériels d'Etat-civil (registres)	180 000	100 000	370 000	370,0%
4	Encadrement sportifs, culturels et équipement	400 000	1 000 000	999 100	99,9%
5	Appui au cabinet du Gouverneur	1 200 000	1 200 000	1 100 000	91,7%
6	Remboursement des dettes communales	1 000 000	1 568 470	1 568 470	100,0%
7	Entretien des bâtiments communaux	100 000	50 000	72 850	145,7%
8	Frais postaux et bancaires	30 000	30 000	37 000	123,3%
9	Information, documentation et communication	1 000 000	1 500 000	1 467 800	97,9%
11	Cotisation à la MFP (soins médicaux du personnel communal)	200 000	100 000	14 020	14,0%
13	Cotisation à l'INSS	500 000	500 000	320 750	64,2%
14	Frais divers à la charge de la commune	30 000	30 000		0,0%
16	a. Indemnité de licenciement	100 000	100 000		0,0%
	b. Amendes à charge de la commune	100 000	50 000	40 000	80,0%
17	Entretien des détenus	50 000	30 000	7 200	24,0%
18	Fonctionnement des infrastructures sociales				
	a. Tribunal de résidence	200 000	200 000	253 280	126,6%
	b. Fonctionnement de l'ambulance	250 000			
	c. Fonctionnement du centre de santé KINYOVOU			400 000	
19	a. Frais de mission et déplacement	2 000 000	4 000 000	3 999 700	100,0%
	b. Entretien véhicule communal	3 000 000			
	c. Fonctionnement de différentes commissions du conseil communal	150 000	150 000	230 800	153,9%

	d. Entretien et achat carburant pour moto	1 000 000	2 500 000	2 498 803	100,0%
	e. Achat carburant pour véhicule communal	3 000 000	112 250	112 250	100,0%
	f. Location véhicule pour divers déplacements	800 000	1 000 000	990 575	99,1%
	g. Assurance charroi	500 000	300 000	147 100	49,0%
	h. Achat moto		2 125 000	2 125 000	100,0%
20	Prime d'encouragement des sous-percepteurs	230 000	450 000	502 300	111,6%
21	a. Cérémonies visites et fêtes officielles	1 000 000	1 700 000	1 669 000	98,2%
	b. Assistance et bienfaisance publique	300 000	1 000 000	1 006 350	100,6%
	c. Assistance aux élèves indigents	300 000	303 000	484 400	159,9%
	d. Frais d'expropriation				
22	Remboursement des arriérés sur salaire	4 000 000	5 500 000	5 519 090	100,3%
24	a. Fonctionnement du conseil communal	2 250 000	3 500 000	3 494 350	99,8%
	b. Contribution communal, location véhicule, l'assistance pour enterrement et levé de deuil d'un membre du CC			385 500	
25	Fonctionnement du conseil collinaire		1 000 000	752 000	75,2%
26	Fonctionnement des écoles				
	a. Primaires	400 000	400 000	399 600	99,9%
	b. Secondaires	925 000	900 000	820 000	91,1%
	c. Fonds de soutien à l'éducation			-	
27	Encadrement de la population	1 000 000	1 000 000	999 900	100,0%
28	Cotisation à l'ABELO	500 000	500 000		0,0%
	S/P DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	46 045 000	53 702 720	51 168 498	95,3%
	B. DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
29	a. Travaux de finissage du CO CO de MURUNGURIRA	2 500 000	3 500 000	3 496 975	99,9%
	b. Construction de deux salles de classes pour EP GASAVE	2 000 000	2 000 000	1 928 200	96,4%
30	a. Construction du bloc administratif de l'EP KIGARI	2 000 000	1 000 000	-	0,0%
	b. Travaux de finissage du CO CO NYAKIBINGO	2 000 000	2 000 000	1 996 500	99,8%
	c. Achat parcelles: GATWE, KIGAGA, MONGE, BURINGANIRE et RUREMBO	6 000 000	1 793 942	1 100 000	61,3%

31	a. Entretien d'une machine à écrire	20 000	20 000	7 000	35,0%
	b. Entretien de l'ordinateur	100 000	160 000	160 000	100,0%
	DEPENSES IMPREVUS				
32	a. Achat parcelle pour construction des latrines de l'EP KINYOVU		300 000	300 000	100,0%
	b. Réhabilitation et construction des ressources d'eaux		2 190 000	2 220 000	101,4%
33	a. Eclairage et entretien du bureau communal		140 000	295 971	211,4%
	b. Contribution communale pour les microprojets et noyau dur (PRADECS)		979 000	1 079 000	110,2%
	c. Délimitation du terrain communal à KIGINA		150 000	150 000	100,0%
34	a. Achat de 15 pelles pour les travaux communautaires		135 000	135 000	100,0%
	b. Voies de signalisation communales et zonales (pancartes)		200 000	190 000	95,0%
35	a. Contribution communale pour la construction du lycée en étage à KIRUNDO		1 000 000	400 000	40,0%
	b. Contribution communale à la PTPCE pour la construction du CO CO CARUBAMBO		800 000	800 000	100,0%
	c. Paiement du passeport de service pour l'Administrateur communal		135 000	135 000	100,0%
	d. Location véhicule pour le transport des tôles des vulnérables		360 000	560 000	155,6%
	e. Frais de transport, chargement et déchargement des matériaux de construction (sacs de ciment, tôles,...) de l'EP MAKOMBE et location moto			794 500	
	f. Paiement 1ère tranche des fournitures (matériaux de construction) pour l'EP MAKOMBE(madriers, gravier, briques,)			5 000 000	
	g. Avances pour la main d'œuvre sur la construction de l'EP MAKOMBE				
	S/T DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 620 000	16 862 942	20 748 146	123,0%
	TOTAL GENERAL	60 665 000	70 565 662	71 916 644	101,9%

Il ressort de ce tableau que le budget de la commune Ntega a été fixé à 70 365 662 FBU en recettes et à 70 565 662 FBU en dépenses.

La Cour constate que le budget n'est pas équilibré et que les dépenses sont supérieures aux recettes de 200 000 FBU.

La Cour recommande de prévoir un budget équilibré.

Le compte de gestion de la commune Ntega indique que les recettes collectées en 2011 s'élèvent à 75 658 473 FBU sur des prévisions de 70 365 662 FBU, soit un taux de réalisation de 124,72%. Ce taux de réalisation n'est pas correct parce que la commune a utilisé les prévisions initiales au lieu des prévisions révisées. Le vrai taux est de 107,52%.

Toutefois, les recettes de la commune Ntega ne montrent pas l'apport des bailleurs.

La Cour recommande d'intégrer dans le compte de gestion les recettes provenant des bailleurs.

Les dépenses de la commune ont connu une exécution supérieure aux prévisions c'est-à-dire l'exécution de 71 916 644 FBU contre les prévisions de 70 565 662 FBU, soit un écart de 1 350 982 FBU représentant un taux de 1,9%. Cet écart est du à une exécution de plus de 123,0% des dépenses d'investissement contre 95,3% des dépenses de fonctionnement.

III.2 Du solde d'ouverture et de clôture de l'exercice 2011.

Le compte de gestion de la commune Ntega indique un solde d'ouverture de 3 292 500 FBU pour l'exercice 2011 alors que le solde de clôture pour 2010 est de 589 897 FBU dont 198 101 pour la caisse et 391 796 FBU pour la banque, soit un écart de 2 702 603 FBU.

En plus, le solde de clôture du compte de gestion pour 2011 est de 3 741 829 FBU alors que les soldes de la caisse (1180 073 FBU) et de la banque (2 397 156 FBU), totalisant un montant de 3 577 229 FBU, soit un écart de 164 600 FBU.

La Cour recommande à la commune Ntega de justifier les écarts constatés au niveau des soldes d'ouverture et de clôture.

Commentaire de la Commune

III.3. Des recettes de la commune, exercice 2011.

Le compte de gestion de la commune Ntega indique que les recettes collectées en 2011 s'élèvent à 75 658 473 FBU sur des prévisions de 70 365 662 FBU soit un taux de réalisation de 107,52% comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n° 1: Recettes de la Commune Ntega, exercice 2011

Code	Désignation	Recettes prévues (1)	Recettes révisées (2)	Recettes réalisées (3)	Taux de réalisation (3/1)	Taux de réalisation (3/2) selon les calculs de la Cour
	Report		3 292 462	3 292 462		
	A. TAXES SUR LA PROPRIETE					
1000	Impôt sur cycles	2 361 000	2 392 500	2 440 000	103,35%	101,99%
1002	Impôt sur le gros bétail:					
	a. Bovins	420 900	375 000	185 000	43,95%	49,33%
	b. Porcins	90 000	119 700	21 600	24,00%	18,05%
1003	Taxe annuelle sur machine à coudre	84 000	84 000	81 000	96,43%	96,43%
	B. TAXES REMUNERATOIRES ET PATRIMONIALES					
2000	Délivrance des extraits de naissance, décès et mariage	180 000	200 000	286 500	159,17%	143,25%
2001	Délivrance des attestations diverses	470 000	470 000	541 000	115,11%	115,11%
2003	Délivrance des CNI	600 000	600 000	677 500	112,92%	112,92%
2004	Délivrance des cartes de naissance	500 000	300 000	212 800	42,56%	70,93%
2005	Inscription au registre de mariage	500 000	800 000	4 337 500	867,50%	542,19%
2008	Délivrance des laissez- passer					
	b. A l'extérieur du pays	270 000	250 000	289 900	107,37%	115,96%
2010	Délivrance des convocations	100 000	70 000	78 000	78,00%	111,43%
2012	a. Amende Administrative	2 000 000	4 000 000	4 084 000	204,20%	102,10%
	b. Recettes judiciaires	300 000	300 000	257 240	85,75%	85,75%
	c. Recettes exceptionnelles	500 000	100 000	6 806 050	1361,21%	6806,05%
	d. Remboursement déficit et autres	4 000 000	2 000 000	1 583 786	39,59%	79,19%
2015	Location des bâtiments communaux	300 000	300 000	75 000	25,00%	25,00%
2016	Exploitation marais	3 000 000	4 000 000	4 099 570	136,65%	102,49%
2019	Vente d'une propriété et bornage					
2020	a. Enregistrement d'une propriété foncière	2 000 000	2 000 000	2 050 000	102,50%	102,50%

	b. Attribution d'une parcelle par commune (kiosque)	1 400 000	1 000 000	960 000	68,57%	96,00%
	C. ACTIVITES COMMERCIALES					
3000	Exploitation marché	8 500 000	8 500 000	7 292 550	85,79%	85,79%
3033	Boutiques d'articles divers:					
	a. Centre urbain	368 000	384 000	384 000	104,35%	100,00%
	b. Centre de négoce	465 000	625 000	635 000	136,56%	101,60%
	C. Milieu rural	363 000	471 000	469 500	129,34%	99,68%
3037	Petits restaurants	72 000	84 000	78 000	108,33%	92,86%
3040	Taxes sur cabaret de bières industrielles	1 535 000	1 920 000	1 945 000	126,71%	101,30%
3041	Vente de bière locale	9 000 000	12 000 000	10 052 750	111,70%	83,77%
3043	Cabaret de bières industrielles					
	a. Grands cabarets					
	b. Petits cabarets	100 000	95 000	105 000	105,00%	110,53%
3044	Dépôts des produits BRARUDI					
	a. Clients directs					
	b. Clients indirects	80 000	80 000	60 000	75,00%	75,00%
3045	Snack cafetariat					
3046	Dépôt des produits vivriers	60 000	60 000	20 000	33,33%	33,33%
3047	Vente des gros bétails sur pieds	2 000 000	1 800 000	1 440 500	72,03%	80,03%
3048	Vente des petits bétails sur pieds	800 000	800 000	655 000	81,88%	81,88%
3049	Vente des porcs sur pieds	20 000	20 000	33 000	165,00%	165,00%
3050	Vente des volailles et animaux de basse-cour	40 000	20 000	11 600	29,00%	58,00%
3051	Abattage des gras bétails (bovins)	20 000	10 000	5 000	25,00%	50,00%
3052	Abattage des petits bétails	1 500 000	2 000 000	2 027 500	135,17%	101,38%
3053	Abattage de porcs	150 000	150 000	115 500	77,00%	77,00%
3055	Location parcelle pour échoppes au marché	400 000	400 000	404 000	101,00%	101,00%
3057	Vente de viandes grillées (brasiers)	306 000	270 000	295 000	96,41%	109,26%
3060	Autorisation de commerce	1 000 000	1 100 000	1 153 000	115,30%	104,82%
4000	E. SERVICE COMMERCIAUX					
4004	Centre de santé		180 000	0		0,00%

	a. Taxe annuelle sur moulin	225 000		150 000	66,67%	
	b. Exploitation moulins					
4007	Taxe annuelle sur bascules	150 000	465 000	470 000	313,33%	101,08%
4012	Autres établissements financiers à BL					
	a. Poste	20 000		0	0,00%	
	b. COOPEC	20 000	20 000	20 000	100,00%	100,00%
	c. UCODE					
	d. Pharmacie	20 000	20 000	10 000	50,00%	50,00%
4013	Exploitation CINEMA, orchestre et théâtre	30 000	20 000	20 000	66,67%	100,00%
4014	a. Taxe annuelle sur studio-photo					
	b. Salon de coiffure	35 000	25 000	25 000	71,43%	100,00%
4015	Chargement des vivres sec par kg et par sac	507 100	1 000 000	1 007 100	198,60%	100,71%
4016	Chargement des vivres sec par tonnes	7 000 000	6 000 000	6 033 295	86,19%	100,55%
4017	Chargement des produits de boisement					
	a. Stère					
	b. Planches	210 000	150 000	122 320	58,25%	81,55%
	c. Madriers	280 000	250 000	290 800	103,86%	116,32%
4019	Chargement des carrières (sables, maillon, graviers etc....)					
	b. Camion	5 100 000	7 500 000	6 682 150	131,02%	89,10%
	c. Taxe d'exploitation	500 000	300 000	300 000	60,00%	100,00%
4020	Chargement de la chou (coltan, cassitérite...)		266 000	270 000		101,50%
4026	Stationnement des taxi-vélos	50 000	50 000	39 000	78,00%	78,00%
4027	Taxe sur exploitations des taxi-motos	80 000	64 000	32 000	40,00%	50,00%
4029	Passage des pirogues de transport dans une rivière	276 000	270 000	298 000	107,97%	110,37%
	E. TAXES SUR ACTIVITES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES					
5003	Atelier de menuiserie					
	a. Grands ateliers	45 000	45 000	30 000	66,67%	66,67%
	b. Petits atelier					
5004	Atelier mécaniques et métalliques (soudure)					

	b. Petits atelier	10 000	10 000	10 000	100,00%	100,00%
5009	Pêche artisanale par bateau sans moteur					
5011	Briqueterie et huilerie	60 000	60 000	67 000	111,67%	111,67%
5012	Tuilerie artisanale	75 000	75 000	75 000	100,00%	100,00%
5015	Taxe sur les boulangeries					
	b. Petits boulangerie	117 000	153 000	166 000	141,88%	108,50%
	TOTAL	60 665 000	70 365 662	75 658 473	124,72%	107,52%

Source : Compte de gestion de la commune Ntega, exercice 2011.

De manière générale, les recettes ont été réalisées à un taux très élevé de 107,52% supérieur à 100%. Cela est dû en grande partie à 11 recettes qui ont connu un taux de réalisation important qui est supérieur à 110%. Les exemples que la Cour peut donner sont celles des recettes exceptionnelles pour un taux de 6806,05%, inscription au registre de mariage pour un taux de 542,19%, délivrance des extraits de naissance, décès et mariage avec un taux de 143,25%, la vente des porcs sur pieds avec un taux de 165,0%, etc.

D'autres rubriques ont cependant connu des taux de réalisation très faibles notamment les recettes sur l'impôt sur le gros bétail pour 18,05%, location des bâtiments communaux pour 25,0%, dépôts des produits vivriers pour 33,33%.

Comme le montre le tableau ci-dessus, la Commune a calculé le taux de réalisation en comparant les réalisations et les prévisions initiales.

En réalité, le taux de réalisation devrait être calculé en comparant les prévisions révisées et les réalisations.

Le tableau qui suit indique la part de chaque rubrique de recette dans le total des recettes collectées.

Tableau n° 2: La part de chaque rubrique de recettes dans le total des recettes collectées.

Code	Désignation	Recettes réalisées	Part de chaque recette
	Report	3 292 462	4,35%
	A. TAXES SUR LA PROPRIETE		
1000	Impôt sur cycles	2 440 000	3,23%
1002	Impôt sur le gros bétail:	206 600	0,27%
1003	Taxe annuelle sur machine à coudre	81 000	0,11%
	B. TAXES REMUNERATOIRES ET PATRIMONIALES		
2000	Délivrance des extraits de naissance, décès et mariage	286 500	0,38%
2001	Délivrance des attestations diverses	541 000	0,72%
2003	Délivrance des CNI	677 500	0,90%
2004	Délivrance des cartes de naissance	212 800	0,28%
2005	Inscription au registre de mariage	4 337 500	5,73%
2008	Délivrance des laissez-passer	289 900	0,38%

2010	Délivrance des convocations	78 000	0,10%
2012	a. Amende Administrative	4 084 000	5,40%
	b. Recettes judiciaires	257 240	0,34%
	c. Recettes exceptionnelles	6 806 050	9,00%
	d. Remboursement déficit et autres	1 583 786	2,09%
2015	Location des bâtiments communaux	75 000	0,10%
2016	Exploitation marais	4 099 570	5,42%
2019	Vente d'une propriété et bornage		
2020	a. Enregistrement d'une propriété foncière	2 050 000	2,71%
	b. Attribution d'une parcelle par commune (kiosque)	960 000	1,27%
	C. ACTIVITES COMMERCIALES		0,00%
3000	Exploitation marché	7 292 550	9,64%
3033	Boutiques d'articles divers:	1 488 500	1,97%
3037	Petits restaurants	78 000	0,10%
3040	Taxes sur cabaret de bières industrielles	1 945 000	2,57%
3041	Vente de bière locale	10 052 750	13,29%
3043	Cabaret de bières industrielles	105 000	0,14%
3044	Dépôts des produits BRARUDI	60 000	0,08%
3046	Dépôt des produits vivriers	20 000	0,03%
3047	Vente des gros bétails sur pieds	1 440 500	1,90%
3048	Vente des petits bétails sur pieds	655 000	0,87%
3049	Vente des porcs sur pieds	33 000	0,04%
3050	Vente des volailles et animaux de basse-cour	11 600	0,02%
3051	Abattage des gras bétails (bovins)	5 000	0,01%
3052	Abattage des petits bétails	2 027 500	2,68%
3053	Abattage de porcs	115 500	0,15%
3055	Location parcelle pour échoppes au marché	404 000	0,53%
3057	Vente de viandes grillées (brasiers)	295 000	0,39%
3060	Autorisation de commerce	1 153 000	1,52%
4000	E. SERVICE COMMERCIAUX		
	a. Taxe annuelle sur moulin	150 000	0,20%
4007	Taxe annuelle sur bascules	470 000	0,62%
4012	Autres établissements financiers à BL	30 000	0,04%
4013	Exploitation CINEMA, orchestre et théâtre	20 000	0,03%
4014	b. Salon de coiffure	25 000	0,03%
4015	Chargement des vivres sec par kg et par sac	1 007 100	1,33%
4016	Chargement des vivres sec par tonnes	6 033 295	7,97%
4017	Chargement des produits de boisement	413 120	0,55%
4019	Chargement des carrières (sables, maillon, graviers etc....)	6 982 150	9,23%
4020	Chargement de la chou (coltan, cassitérites...)	270 000	0,36%
4026	Stationnement des taxi-vélos	39 000	0,05%

4027	Taxe sur exploitations des taxi-motos	32 000	0,04%
4029	Passage des pirogues de transport dans une rivière	298 000	0,39%
	E. TAXES SUR ACTIVITES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES		0,00%
5003	Atelier de menuiserie	30 000	0,04%
5004	Atelier mécaniques et métalliques (soudure)	10 000	0,01%
5011	Briqueterie et huilerie	67 000	0,09%
5012	Tuilerie artisanale	75 000	0,10%
5015	Taxe sur les boulangeries	166 000	0,22%
	TOTAL	75 658 473	100,00%

Source : compte de gestion, exercice 2011.

Les rubriques qui apportent beaucoup de recettes sont : la vente de bière locale avec un taux de 13,29% du total des recettes, exploitation marché avec un taux de 9,64% des recettes, chargement des carrières avec un taux de 9,23% des recettes, recettes exceptionnelles avec un taux de 9% et chargement des vivres sec par tonnes avec un taux de 7,97%.

Le tableau suivant indique les recettes mensuelles de la commune, exercice 2011.

Tableau n° 3: Evolution des recettes mensuelles de la commune Ntega, exercice 2011

Désignation	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Report	3 292 462												3 292 462
A. TAXES SUR LA PROPRIETE													-
Impôt sur cycles	1 980 750	172 200	81 000	35 250	102 250	19 500	10 500	38 250					2 439 700
Impôt sur le gros bétail:													-
a. Bovins	7 800	7 000	48 800	4 800	600	6 600	8 400	92 400	4 500	4 100			185 000
b. Porcins							3 900	13 400	300	2 000	2 000		21 600
Taxe annuelle sur machine à coudre	72 000	6 000	3 000										81 000
B. TAXES REMUNERATOIRES ET PATRIMONIALES													-
Délivrance des extraits de naissance, décès et mariage	190 000	30 000	15 000	28 000	26 000	7 000	40 000	82 000			39 500		457 500
Délivrance des attestations diverses	85 000	11 000	58 500	80 000	94 000	11 000	30 000	130 500	9 500		31 500		541 000
Délivrance des CNI	56 500	47 500			100 000	150 000	25 000	100 000	136 000		59 000	3 500	677 500
Délivrance des cartes de naissance	22 300	6 500		20 000	54 000	110 000							212 800
Inscription au registre de mariage	79 000	34 000		22 000		108 000		3 507 000	344 500	64 000	179 000		4 337 500
Délivrance des laissez-passer													-
b. A l'extérieur du pays	19 500	16 500	39 000	13 000	27 100	54 500	46 000	24 000	14 500	8 500	15 500	11 800	289 900
Délivrance des convocations	3 600	5 600	8 900	4 700	7 100	4 300	5 700	8 000	8 900	7 600	7 300	6 300	78 000
a. Amende Administrative	252 500	313 500	555 000	126 000	496 500	258 000	245 500	549 000	283 500	418 000	510 000	76 500	4 084 000
b. Recettes judiciaires							121 240	28 220	58 240		20 600	28 940	257 240

Rapport définitif de contrôle de gestion et de vérification
des comptes de la commune Ntega

Exercice
2011

c. Recettes exceptionnelles	4 000	800	5 300	5 650	10 500	4 750	8 300	6 100	800	3 250	2 600	6 754 000	6 806 050
d. Remboursement déficit et autres	625 448		60 000									898 338	1 583 786
Location des bâtiments communaux	15 000				25 000	10 000			20 000			5 000	75 000
Exploitation marais	608 300	436 650	194 570	16 000	182 600	2 083 100	374 150	204 200					4 099 570
Vente d'une propriété et bornage													-
a. Enregistrement d'une propriété foncière	70 000	190 000	130 000	200 000	310 000	180 000	160 000	310 000		120 000	300 000	80 000	2 050 000
b. Attribution d'une parcelle par commune (kiosque)	900 000		10 000				30 000	20 000					960 000
C. ACTIVITES COMMERCIALES													-
Exploitation marché	479 200	591 100	858 000	668 200	482 200	733 200	705 200	763 400	544 150	452 300	554 700	460 900	7 292 550
Boutiques d'articles divers:													-
a. Centre urbain	376 000		8 000										384 000
b. Centre de négoce	540 000	45 000	10 000	5 000	15 000	5 000	5 000	10 000					635 000
C. Milieu rural	309 000	105 000	12 000	9 000	28 500	6 000							469 500
Petits restaurants	54 000	13 000	5 000			6 000							78 000
Taxes sur cabaret de bières industrielles	945 000	345 000	160 000	35 000	309 000	125 000			5 000	15 000		5 000	1 944 000
Vente de bière locale	854 400	827 450	1 056 250	796 350	899 500	1 487 300	1 233 300	925 800	89 900	377 700	461 400	1 044 400	10 053 750
Cabaret de bières industrielles													-
b. Petits cabarets	39 000	7 000	10 000			14 000	30 000		5 000				105 000
Dépôts des produits BRARUDI													-
b. Clients indirects	70 000												70 000
Dépôt des produits vivriers	20 000												20 000
Vente des gros bétails sur pieds	206 000	197 000	310 000	80 000	102 000	24 000	213 500	18 000	162 000	49 000	52 000	27 000	1 440 500
Vente des petits bétails sur pieds	107 500	86 000	68 500	62 000	121 500	14 500	33 500	26 500	31 500	25 000	55 000	23 500	655 000
Vente des porcs sur pieds	2 000		5 000	1 000	5 000		1 000		1 000	3 000	1 000	14 000	33 000

Rapport définitif de contrôle de gestion et de vérification
des comptes de la commune Ntega

Exercice
2011

Vente des volailles et animaux de basse-cour				1 000	3 000	800		3 000			3 000	800		11 600
Abattage des gras bétails (bovins)		4 000							1 000					5 000
Abattage des petits bétails	149 000	142 000	155 500	113 500	108 000	238 000	253 000	290 500	230 500	102 000	128 000	117 500		2 027 500
Abattage de porcs	170 000	4 000	2 000	6 500	13 500	12 500	14 000	5 000	6 000	2 000	8 000	15 000		258 500
Location parcelle pour échoppes au marché	325 000	240 000	23 000	9 000	13 000			5 000	3 000			2 000		620 000
Vente de viandes grillées (brasiers)	144 000	36 000	6 000	6 000	29 000	17 000	12 000	11 000	6 000	11 000	6 000	11 000		295 000
Autorisation de commerce	648 000	159 000	98 000	10 000	104 000	46 000	64 000	24 000						1 153 000
E. SERVICE COMMERCIAUX														-
a. Taxe annuelle sur moulin	90 000	15 000			15 000		15 000			15 000				150 000
Taxe annuelle sur bascules	225 000	45 000			160 000	40 000	5 000				5 000			480 000
Autres établissements financiers à BL														-
b. COOPEC					20 000									20 000
d. Pharmacie	10 000													10 000
Exploitation CINEMA, orchestre et théâtre	10 000		10 000											20 000
b. Salon de coiffure	25 000													25 000
Chargement des vivres sec par kg et par sac						507 100								507 100
Chargement des vivres sec par tonnes	920 250	813 100	352 050	99 050	553 750	298 100	1 771 350	1 337 820	14 375	118 000	62 700	192 750		6 533 295
Chargement des produits de boisement														-
b. Planches	61 000		21 700	21 000						25 000	54 620			183 320
c. Madriers		67 000			27 000		44 000	32 300	29 000			30 500		229 800
Chargement des carrières (sables, maillon, graviers ect...)														-
b. Camion	1 012 500	782 000	759 250	440 000	355 000	281 000	482 600	1 053 000	315 000	421 000	491 000	289 800		6 682 150

Rapport définitif de contrôle de gestion et de vérification
des comptes de la commune Ntega

**Exercice
2011**

c. Taxe d'exploitation des carrières (sables)	200 000		50 000								50 000	300 000	
Chargement du chou (coltan, cassitérite...)				28 500		237 500		4 000				270 000	
Stationnement des taxi-vélos	12 000	8 000		16 000				1 000	2 000			39 000	
Taxe sur exploitations des taxi-motos		12 000					8 000		4 000	2 000	6 000	32 000	
Passage des pirogues de transport dans une rivière	160 000	78 000	12 000		18 000		6 000	18 000			6 000	298 000	
E. TAXES SUR ACTIVITES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES												-	
Atelier mécaniques et métalliques (soudure)												-	
a. Grands ateliers	10 000			30 000								40 000	
b. Petits atelier												-	
Briqueterie et tuilerie	6 000		5 000			8 000	5 000		10 000	10 000	23 000	67 000	
Tuilerie artisanale	15 000		30 000		10 000			20 000				75 000	
b. Petits boulangerie	82 000	16 000	27 000		12 000	12 000	11 000	3 000		3 000		166 000	
TOTAL	16 561 010	5 914 900	5 263 320	2 992 500	4 839 600	7 119 750	6 029 140	9 659 390	2 337 165	2 261 450	3 059 220	10 170 728	76 208 173

Source : Tableau élaboré par la Cour sur base des rapports mensuels de la commune de 2011

La Cour a constaté que le total des recettes issu des rapports mensuels est de 76 208 173 FBU et est différent de celui indiqué dans le compte de gestion qui est de 75 658 473 FBU soit un écart de 549 700 FBU.

Parmi les rubriques, la Cour a constaté qu'il ya des rubriques qui ont des appellations presque similaires. Par exemple les chargements des vivres secs par kg et par sac et chargement des vivres sec par tonnes et les chargements madriers et chargement des planches.

La Cour recommande à la commune de :

- *Justifier l'écart de 549 700 FBU entre les recettes des rapports mensuels et le compte de gestion ;*
- *bien séparer les rubriques des recettes qui ont des appellations semblables.*

Analyse détaillé des comptes des recettes

La Cour a procédé à la comparaison des montants sur les pièces justificatives et les recettes inscrites dans les rapports mensuels en se basant sur un échantillon de 5 recettes considérées comme principales dans le compte de gestion. Ces recettes sont notamment : exploitation marché, vente des bières locales, chargements des vivres sec par kg et par sac, exploitation marais, taxe d'exploitation des carrières (sables).

La vérification de chaque compte de recettes de l'exercice 2011 n'a pas été possible du fait que la commune ne tient pas des fiches de ventilation des recettes, rubrique par rubrique.

Les tableaux qui suivent montrent la comparaison entre les données contenues dans les pièces justificatives (P.J) et les recettes inscrites dans les rapports mensuels :

Tableau n° 4: Exploitation marché

Mois	Calculs de la Cour	Montants du rapport mensuel de la Commune	Ecarts
Janvier	474 200	479 200	- 5 000
Mars	910 800	858 000	52 800
Juin	707 600	733 200	- 25 600
Septembre	522 650	544 150	- 21 500
Décembre	460 900	460 900	-

Tableau n° 5: Vente bière locale

Mois	Calculs de la Cour	Montants du rapport mensuel de la Commune	Ecarts
Janvier	839 100	854 400	- 15 300
Mars	798 650	1 056 250	- 257 600
Juin	1 562 300	1 487 300	75 000
Septembre	1 078 100	89 900	988 200
Décembre	1 186 800	1 044 400	142 400

Tableau n° 6: Chargement des vivres sec par kg et sac

Mois	Calculs de la Cour	Montants du rapport mensuel de la Commune	Ecart
Janvier	0	0	0
Mars	342 050	352 050	- 10 000
Juin	555 200	507 100	48 100
Septembre	16 392	14 375	2 017
Décembre	143 500	0	143 500

Tableau n° 7: Exploitation marais

Mois	Calculs de la Cour	Montants du rapport mensuel de la Commune	Ecart
Janvier	200 200	608 300	- 408 100
Mars	25 600	194 570	- 168 970
Juin	2 036 750	2 083 100	- 46 350
Septembre	0	0	0
Décembre	63 750	0	63 750

Tableau n° 8: Taxe d'exploitation des carrières (sables)

Mois	Calculs de la Cour	Montants du rapport mensuel de la Commune	Ecart
Janvier	883 500	200 000	683 500
Mars	792 250	809 250	- 17 000
Juin	530 000	281 000	249 000
Septembre	299 150	315 000	- 15 850
Décembre	93 000	50 000	43 000

Source : Pièces justificatives et les rapports mensuels

La Cour a constaté que les montants des recettes calculées à partir des pièces justificatives ne concordent pas avec les montants figurant dans les rapports mensuels. Cela montre que la comptabilité de la commune n'est pas fiable.

La Cour recommande à la commune de

- Justifier les écarts constatés ;
- bien tenir la comptabilité et de référencier les opérations aux pièces justificatives ;
- tenir les fiches de ventilation des recettes.

III.4. Des dépenses de la commune Ntega, exercice 2011

La Cour a constaté également au niveau du compte de gestion des rubriques des dépenses qui ont connues des dépassements et d'autres qui ont connues une réalisation nulle.

III.4.1. Les dépenses avec dépassement et avec réalisations nulles

III.4.1.1. Rubriques des dépenses avec dépassement

Tableau n° 9: Relevé des rubriques avec dépassement

Code	Libellé de l'objet de la dépense	Dépenses prévus Ex 2011	Dépenses révisées Ex 2011	Dépenses engagées Ex 2011	Taux d'exécution
2	Matériels et imprimés de bureau	900 000	850 000	899 160	105,8%
3	Achat valeurs communales	1 200 000	1 500 000	1 701 200	113,4%
	Achat cartes nationales d'identités(CNI)	250 000	250 000	320 000	128,0%
	Matériels d'Etat-civil (registres)	180 000	100 000	370 000	370,0%
7	Entretien des bâtiments communaux	100 000	50 000	72 850	145,7%
8	Frais postaux et bancaires	30 000	30 000	37 000	123,3%
	Tribunal de résidence	200 000	200 000	253 280	126,6%
	c. Fonctionnement de différentes commissions du conseil communal	150 000	150 000	230 800	153,9%
20	Prime d'encouragement des sous-percepteurs	230 000	450 000	502 300	111,6%
	Assistance aux élèves indigents	300 000	303 000	484 400	159,9%
22	Remboursement des arriérés sur salaire	4 000 000	5 500 000	5 519 090	100,3%
	Réhabilitation et construction des ressources d'eaux		2 190 000	2 220 000	101,4%
33	Eclairage et entretien du bureau communal		140 000	295 971	211,4%
	Contribution communale pour les microprojets et noyau dur (PRADECS)		979 000	1 079 000	110,2%
	Location véhicule pour le transport des tôles des vulnérables		360 000	560 000	155,6%
	TOTAL GENERAL	7 540 000	13 052 000	14 545 051	111,4%

Source : **Source :** Tableau confectionné par la Cour sur base des données du compte de gestion

La Cour recommande à la commune de rester dans la marge des prévisions et d'éviter des dépassements sans acte modificatif du budget.

III.4.1.2. Rubriques avec des réalisations nulles

Tableau n° 10: Relevé des rubriques des dépenses avec réalisation nulle

Code	Libellé de l'objet de la dépense	Dépenses prévus Ex 2011	Dépenses révisées Ex 2011	Dépenses engagées Ex 2011	Taux d' exécution
14	Frais divers à la charge de la commune	30 000	30 000	0	0,0%
16	Indemnité de licenciement	100 000	100 000	0	0,0%
	Fonctionnement de l'ambulance	250 000		0	
	Entretien véhicule communal	3 000 000		0	
28	Cotisation à l'ABELO	500 000	500 000	0	0,0%
30	Construction du bloc administratif de l'EP KIGARI	2 000 000	1 000 000	0	0,0%
	Total	5 880 000	1 630 000	0	0,0%

Source : Tableau confectionné par la Cour sur base des données du compte de gestion

La Cour recommande à la commune de faire des prévisions réalistes.

III.4.2. Comparaison des dépenses des rapports mensuels et le compte de gestion

La Cour des comptes a consulté les dépenses de la commune se trouvant dans les rapports mensuels. Le tableau qui suit présente les dépenses mensuelles de la commune Ntega, exercice 2011.

Tableau n° 11: Les dépenses mensuelles de la commune Ntega- Exercice 2011

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Libellé de l'objet de la dépense													
Salaire et indemnité du personnel communal	1 517 000	1 520 450	1 487 518	1 493 976	1 535 600	1 511 256	1 535 600	1 518 600	1 486 600			1 854 350	15 460 950
Matériels et imprimés de bureau	65 050	72 750	49 500	87 800	65 600	80 000	105 400	164 550	105 950	34 160	33 400	35 000	899 160
a. Achat valeurs communales	210 000	278 100	161 000		166 600	306 000	134 500	260 000		81 000		104 000	1 701 200
b. Achat cartes nationales d'identités(CNI)					60 000	60 000		200 000					320 000
c. Achat carte de naissance								320 000		50 000			370 000
Encadrement sportifs, culturels et équipement		104 800	123 800	202 000		142 600		315 900	10 000	100 000			999 100
Appui au cabinet du Gouverneur	100 000	200 000	100 000	250 000		200 000			100 000	100 000	100 000		1 150 000
Remboursement des dettes communales	565 370	140 000	320 000	176 400	130 000	236 700							1 568 470
Entretien des bâtiments communaux		2 500		9 500	6 000	5 000				10 000	20 750	19 100	72 850
Frais postaux et bancaires												37 000	37 000
Information, documentation et communication	227 600	257 200	208 400	160 500	122 900	170 000	61 000	21 400	75 000	249 000	65 000	109 800	1 727 800
Cotisation à la MFP (soins médicaux du personnel communal)						14 020							14 020
Cotisation à l'INSS												320 750	320 750
b. Amendes à charge de la commune				10 000			30 000						40 000
Entretien des détenus				2 500				4 700					7 200
a. Tribunal de résidence							91 750	28 000	52 000	63 380	15 150	3 000	253 280
c. Fonctionnement du centre de santé Kinyovu								300 000	100 000				400 000
a. Frais de mission et déplacement	464 000	640 000	641 000	687 000	939 900	577 000	148 000	34 000	496 000	357 500	104 300	221 000	5 309 700

Rapport définitif de contrôle de gestion et de vérification
des comptes de la commune Ntega

Exercice
2011

c. Fonctionnement de différentes commissions du conseil communal	15 000			30 800	15 000	25 000		20 000	45 000	5 000	45 000	30 000	230 800
d. Entretien et achat carburant pour moto	348 700	296 868	287 870	183 160	209 340	237 575	74 290	64 600	108 950	202 950	256 600	227 900	2 498 803
e. Achat carburant pour véhicule communal		30 000	50 000			32 250							112 250
f. Location véhicule pour divers déplacements	100 000	200 000	100 000	100 000	179 000	120 000	50 500	35 800	59 300		45 975		990 575
g. Assurance charroi	75 000						22 100						97 100
h. Achat moto	2 125 000												2 125 000
Prime d'encouragement des sous-percepteurs	33 000	38 800	29 000	60 900	18 000	183 850	86 750	52 000					502 300
a. Cérémonies visites et fêtes officielles	358 000	210 000	186 600	180 000		100 000	100 750	111 100	35 000	71 400	204 000	121 150	1 678 000
b. Assistance et bienfaisance publique	80 500	175 800	171 200	153 650	103 000	69 600	188 100	64 500					1 006 350
c. Assistance aux élèves indigents	58 000	15 000	60 000		60 000	110 000	161 200	20 200					484 400
d. Frais d'expropriation							100 000						100 000
Remboursement des arriérés sur salaire	4 280 116	573 274			135 300	160 400		370 000					5 519 090
a. Fonctionnement du conseil communal	40 000		589 300				1 201 600	60 000		100 000	920 000	583 450	3 494 350
b. Contribution communal, location véhicule, l'assistance pour enterrement et levé de deuil d'un membre du CC									385 500				385 500
Fonctionnement du conseil collinaire												752 000	752 000
Fonctionnement des écoles													-
a. Primaires		85 000		47 000	57 600	30 000	95 000	35 000	40 000		10 000		399 600
b. Secondaires	40 000	120 000	60 000	80 000	170 000	90 000	150 000		50 000	60 000			820 000
c. Fonds de soutien à l'éducation													-
Encadrement de la population	131 700	75 000	92 000	32 000	114 000	222 000	66 000	116 000	63 000	20 000	30 000	38 200	999 900
Cotisation à l'ABELO													

Rapport définitif de contrôle de gestion et de vérification
des comptes de la commune Ntega

Exercice
2011

													-
S/P DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 834 036	5 035 542	4 717 188	3 947 186	4 087 840	4 683 251	4 402 540	4 116 350	3 212 300	1 504 390	1 850 175	4 456 700	52 847 498
B. DEPENSES D'INVESTISSEMENT													-
a. Travaux de finissage du CO CO de Murungurira	1 319 000	523 975	140 500	100 000			527 000	203 300	584 000				3 397 775
b. Construction de deux salles de classes pour EP Gasave		50 000	5 700				552 070	642 230	238 700	22 000	167 500		1 678 200
a. Construction du bloc administratif de l'EP Kigari													-
b. Travaux de finissage du CO CO Nyakibingo							1 020 000	194 500	622 000	160 000			1 996 500
c. Achat parcelles: Gatwe, Kigaga, Monge, Buringanire et Rurembo	50 000	500 000											550 000
a. Entretien d'une machine à écrire										7 000			7 000
b. Entretien de l'ordinateur	80 000						80 000						160 000
DEPENSES IMPREVUS													-
a. Achat parcelle pour construction des latrines de l'EP Kinyovu	50 000	100 000		35 000	95 000	20 000							300 000
b. Réhabilitation et construction des ressources d'eaux	707 500		431 500	20 000		431 000		220 000					1 810 000
a. Eclairage et entretien du bureau communal	20 471	1 500	8 000			11 400	125 100	129 500					295 971
b. Contribution communale pour les microprojets et noyau dur (PRADECS)		20 000	110 800	20 000			728 200						879 000
c. Délimitation du terrain communal à Kigina	90 000												90 000
a. Achat de 15 pelles pour les travaux communautaires						135 000							135 000

Rapport définitif de contrôle de gestion et de vérification
des comptes de la commune Ntega

Exercice
2011

b. Voies de signalisation communales et zonales (pancartes)					40 000	70 000	50 000	30 000					190 000
a. Contribution communale pour la construction du lycée en étage à Kirundo			400 000										400 000
b. Contribution communale à la PTPCE pour la construction du CO.CO Carurambo			800 000										800 000
c. Paiement du passeport de service pour l'Administrateur communal					135 000								135 000
d. Location véhicule pour le transport des tôles des vulnérables					360 000		200 000						560 000
e. Frais de transport, chargement et déchargement des matériaux de construction (sacs de ciment, tôles,....) de l'EP Makombe et location moto											195 000	599 500	794 500
f. Paiement 1ère tranche des fournitures (matériaux de construction) pour l'EP Makombe(madriers, gravier, briques,)												5 000 000	5 000 000
g. Avances pour la main d'œuvre sur la construction de l'EP Makombe													-
S/T DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 316 971	1 195 475	1 896 500	175 000	630 000	667 400	3 282 370	1 419 530	1 444 700	189 000	362 500	5 599 500	19 178 946
TOTAL GENERAL	13 151 007	6 231 017	6 613 688	4 122 186	4 717 840	5 350 651	7 684 910	5 535 880	4 657 000	1 693 390	2 212 675	10 056 200	72 026 444

Source : Les rapports mensuels de la commune Ntega, exercice 2011

Les tableaux ci-dessus montrent qu'il ya des discordances entre le montant de 71 916 644 FBU du compte de gestion¹ et le montant de 72 026 444 FBU qui est le total des rapports mensuels, soit un écart de 109 800 FBU.

Le tableau qui suit montre les rubriques du compte de gestion et des rapports mensuels qui ont connu des discordances

Tableau n° 12: Les discordances entre les montants des dépenses du compte de gestion et les rapports mensuels

Libellé	Montant des rapports mensuels	Montant du compte de gestion	Ecart
Appui au cabinet du Gouverneur	1 150 000	1 100 000	50 000
Information, documentation et communication	1 727 800	1 467 800	260 000
Frais de mission et déplacement	5 309 700	3 999 700	1 310 000
Assurance charroi	97 100	147 100	- 50 000
Cérémonie visites et fêtes officielles	1 678 000	1 669 000	9 000
Frais d'expropriation	100 000	0	100 000
Travaux de finissage du CO CO de Murungurira	3 397 775	3 496 975	- 99 200
Construction de deux salles de classe pour EP Gasave	1 678 200	1 928 200	- 250 000
Achat parcelles: Gatwe, Kigaga, Monge, Buringanire et Rurembo	550 000	1 100 000	- 550 000
Réhabilitation et construction des ressources d'eau	1 810 000	2 220 000	- 410 000
Contribution communales pour les microprojets et noyau dur PRADECS	879 000	1 079 000	- 200 000
Délimitation du terrain communal à Kigina	90 000	150 000	- 60 000
Total	18 467 575	18 357 775	109 800

Source : Le compte de gestion et les rapports mensuels de la commune Ntega, exercice 2011

La Cour recommande à la commune de justifier les écarts qui existent entre ces différentes rubriques des dépenses du compte de gestion et des rapports mensuels.

La Cour a aussi vérifié les pièces justificatives sur base d'un échantillon des rubriques qui représentent les principales dépenses de la commune sur trois mois à savoir mars, juin et septembre. Ces dépenses sont: salaire du personnel, frais de mission et déplacement, encadrement de la population, achat des valeurs communales, achat carburant pour moto, fonctionnement du conseil communal. La Cour a utilisé la méthode d'échantillonnage parce que les pièces justificatives n'étaient pas classées chronologiquement et il n'y avait pas de fiches de ventilation par article budgétaire.

¹ Cfr Tableau n°1

Le tableau ci-dessous montre les écarts entre les calculs de la Cour sur base des pièces justificatives et les données des dépenses du compte de gestion de la commune.

Tableau n° 13: Vérification des pièces justificatives d'un échantillon de dépenses

Rubrique de la dépense	Mois	Calculs de la Cour	Données de la Commune	Ecart
Salaire du personnel	Mars	1 496 712	1 496 712	0
	Juin	1 511 256	1 511 256	0
	Septembre	1 463 613	1 486 000	- 22 387
Frais de mission et déplacement	Mars	470 800	641 000	- 170 200
	Juin	440 000	577 000	- 137 000
	Septembre	453 000	496 000	- 43 000
Encadrement de la population	Mars	45 000	92 000	- 47 000
	Juin	45 000	222 000	- 177 000
	Septembre	110 000	63 000	47 000
Achat valeur communale	Mars	289 000	161 000	128 000
	Juin	2 706 000	306 000	2 400 000
	Septembre	185 000	-	185 000
Achat carburant pour moto	Mars	50 700	100 000	- 49 300
	Juin	115 275	237 000	- 121 725
	Septembre	49 000	108 950	- 59 950
Fonctionnement du conseil communal	Mars	549 000	589 300	- 40 300
	Juin	0	0	0
	Septembre	0	0	0

Source : Les pièces justificatives et les rapports mensuels de la commune Ntega, exercice 2011

Le tableau ci-dessus montre les discordances entre les données des rapports mensuels de la commune et les montants calculés par la Cour à partir des pièces justificatives mises à sa disposition.

De plus, pour le carburant, les pièces justificatives ne sont que de simples reçus manuscrits portant le cachet communal sans bons de dépense.

La Cour recommande à la commune de :

- justifier ces écarts dans les dépenses ;
- tenir des fiches de ventilation par article budgétaire ;
- mentionner sur la facture son numéro ainsi que l'identification de la moto qui a consommé le carburant.

Commentaire de la commune

Les discordances constatées dans les salaires du personnel de la commune

Les charges salariales de la commune contiennent des erreurs comme le montre le tableau suivant :

Tableau n° 14: Comparaison des charges salariales selon les listes de paie et les rapports mensuels

Mois	Montant brut	Montant net	Montant du rapport mensuel
Janvier	1 460 450	1 437 392	1 517 000
Février	1 520 450	1 496 712	1 520 450
Mars	1 520 450	1 496 712	1 487 518
Avril	1 517 600	1 493 976	1 493 976
Mai	1 535 600	1 511 256	1 535 976
Juin	1 535 600	1 511 256	1 511 256
Juillet	1 535 600	1 511 256	1 535 600
Août	1 518 600	1 494 936	1 518 600
Septembre	1 486 600	1 463 616	1 486 600
Octobre	4 504 800		
Novembre			
Décembre			1 854 350

Source : Les listes de paie et les rapports mensuels pour 2011

Le montant du salaire se trouvant sur la liste de paie devrait être égal au montant se trouvant dans les rapports mensuels.

La Cour constate que les montants des rapports mensuels et les listes de paie ne sont pas concordants. A titre d'exemple les montants de janvier, mars, avril, mai, juin de la liste de paie ne concordent pas avec ceux des montants des rapports mensuels. De même, le salaire des trois derniers mois perçus en décembre d'un montant de 4 504 800 FBU est différent du montant du rapport mensuel de décembre qui donne un montant de 1 854 350 FBU.

La Cour recommande à la commune de justifier ces écarts qui se trouvent dans les salaires.

Commentaire de la commune

IV. LA SITUATION DES DETTES ET DES CREANCES DE LA COMMUNE NTEGA

Signalons que dans le compte déposé à la Cour des comptes, il n'y a pas de situation des créances et des dettes envers la commune Ntega.

La Cour recommande d'intégrer dans le dossier déposé la situation des dettes et des créances.

V. RECOMMANDATIONS

La Cour recommande de :

- déposer un dossier en règle et à l'échéance prévue par la loi ;
- prévoir un budget équilibré ;
- intégrer dans le compte de gestion les recettes provenant des bailleurs ;
- justifier les écarts constatés au niveau des soldes d'ouverture et de clôture ;
- justifier l'écart de 549 700 FBU entre les recettes des rapports mensuels et le compte de gestion ;
- séparer les rubriques des recettes qui ont des appellations semblables ;
- justifier les écarts constatés entre les montants des recettes calculées à partir des pièces justificatives et les montants figurant dans les rapports mensuels ;
- bien tenir la comptabilité et de référencier les opérations aux pièces justificatives ;
- tenir les fiches de ventilation des recettes ;
- faire des prévisions réalistes.
- rester dans la marge des prévisions et d'éviter des dépassements sans acte modificatif du budget ;
- justifier les écarts qui existent entre ces différentes rubriques des dépenses du compte de gestion et des rapports mensuel ;
- justifier les écarts dans les dépenses entre les données des rapports mensuels de la commune et les montants calculés par la Cour à partir des pièces justificatives mises à sa disposition;
- tenir des fiches de ventilation par article budgétaire ;
- mentionner sur la facture son numéro ainsi que l'identification de la moto qui a consommé le carburant ;
- justifier les écarts dans les salaires se trouvant dans les listes de paie et les rapports mensuels ;
- intégrer dans le dossier déposé la situation des dettes et des créances.